

IV. — AVANTAGES POUR LES BIENFAITEURS

1. *Le mérite d'un acte de zèle et de charité de premier ordre.* — Il y a environ un milliard d'âmes à convertir! Nul acte évidemment n'est plus excellent ni plus méritoire que celui de contribuer à les sauver par le plus efficace des moyens : la multiplication de saints missionnaires.

2. *La participation à toutes les prières et bonnes œuvres des directeurs et des élèves.* — Outre les prières quotidiennes pour les bienfaiteurs, vivants et décédés, les élèves font chaque jour, à tour de rôle, la sainte communion aux intentions de ces mêmes bienfaiteurs.

3. *Des indulgences toutes plénières.* — 1o Le jour de la grégation; 2o aux fêtes de la Nativité de Notre-Seigneur, de la Pentecôte, du Sacré-Coeur, de l'Immaculée-Conception, de la Nativité, de l'Annonciation, de la Purification et de l'Assomption de Notre-Dame; 3o aux fêtes de saint Joseph, des saints apôtres Pierre et Paul, de saint François-Xavier, de saint Louis de Gonzague, le dimanche dans l'octave de l'Expiation, le cinquième dimanche après Pâques, fête du Patronage de saint Joseph et le premier vendredi de chaque mois (toutes indulgences applicables aux âmes du purgatoire); 4o à l'article de la mort.

Pour tous les renseignements, s'adresser au Rév. Père Boncompain, collègue de l'Immaculée-Conception, Montréal.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	2 mars.	— Sainte-Rose.
Mercredi,	4 "	— Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île.
Vendredi,	6 "	— Saint-Laurent.
Dimanche,	8 "	— Rosemont.